

Philippot revendique une stabilité des effectifs

MÉDIA L'administrateur général de la RTBF auditionné au Parlement

► Il a plaidé pour un contrat de gestion permettant à l'entreprise de se transformer.

► Il veut que le document intègre le risque TF1.

C'est un des moments importants du processus de confection du futur contrat de gestion de la RTBF (2018-2022). L'administrateur général du radiodiffuseur public, Jean-Paul Philippot, et le président de son conseil d'administration, Jean-François Raskin, sont venus présenter jeudi devant la commission média du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles leur vision du futur pour la RTBF et leurs demandes au monde politique. Jean-Paul Philippot s'est employé à démontrer aux parlementaires à quel point l'environnement dans lequel évolue la RTBF va se modifier rapidement et pourquoi l'entreprise doit se transformer en profondeur si elle veut pouvoir continuer à assurer ses missions de service public d'ici 5 ans. Il a été bien sûr question des changements rapides dans les modes de consommation (la progression du non-linéaire) et des nouvelles plateformes via lesquelles les gens consomment aujourd'hui les médias (le mobile...) mais aussi du contexte concurrentiel.

L'administrateur général a mis en garde les parlementaires. Si la RTBF n'est pas en mesure d'épouser ces évolutions, ce sont des géants internationaux (Netflix, Amazon, Liberty Global...) qui prendront sa place. « *Quelle sera encore la part qu'investiront ces géants dans la production locale, dans la promotion des auteurs et artistes de la Fédération, dans le soutien à la production indépendante, dans le financement d'une rédaction de journalistes salariés correctement payés ? Quels seront les moyens*

« Les géants de l'internet produiront toujours infiniment moins que nous » JEAN-PAUL PHILIPPOT

dont vous disposerez pour contraindre ces acteurs étrangers à investir dans la production locale, à respecter des quotas d'artistes de la Fédération... ? Même s'ils font beaucoup d'effets d'annonce, ces géants produiront toujours infiniment moins que nous ». Il a précisé que 88 % des ressources de la RTBF allaient à la production propre, une des proportions les plus élevées d'Europe.

Il voudrait un contrat de gestion articulé autour de quatre axes. Premièrement, un axe production. « *Le numérique engendre une augmentation de l'offre disponible* », estime-t-il. La RTBF doit donc produire plus – 15 % de plus d'ici 2022 – mais

aussi mettre en place des algorithmes de recommandation pour pouvoir orienter son public dans cette masse de contenu. Deuxièmement, la RTBF veut pouvoir produire pour toutes les plateformes. « *Aujourd'hui, on ne produit quasiment pas de contenus pour les mobiles. C'est une nécessité. 15 % de nos productions doivent être destinées aux nouvelles plateformes numériques pour 2022* ». Être présent sur ces plateformes est d'autant plus important que Jean-Paul Philippot s'attend une augmen-

tation des « cord-cutters », ces gens qui arrêtent leur abonnement télé vu les prix pratiqués par les opérateurs télécoms et se rabattent sur l'offre internet.

Le troisième axe concerne la productivité. La RTBF veut simplifier ses processus et son organisation pour augmenter la productivité de 5 %. Une diminution de 15 % des effectifs dans les fonctions dites de support (administratif...) est programmée pour renforcer les départements de production. Enfin, quatrième-ment, la RTBF veut avoir la possibilité de monétiser les contenus qu'elle mettrait sur sa plateforme Auvio ou sur celles de tiers.

« *Si on ne change pas*, poursuit Jean-Paul Philippot, *on prend un risque éditorial – ne pas être là où les citoyens seront demain – et un risque économique. Si demain l'audiovisuel rentre dans un modèle purement non linéaire, on*

perdra les ressources du modèle historique et on ne pourra pas

compter sur celles du modèle futur. On tombera alors dans une spirale infernale où la diminution des ressources nous entraînera à produire moins, donc à perdre des téléspectateurs, donc à avoir moins de revenus... Il faut que le contrat de gestion contribue à rendre possible ce processus de transformation en nous allouant les ressources et les budgets nécessaires ».

On en vient à la question des moyens. Jean-Paul Philippot n'a pas plaidé en faveur d'une augmentation de la dotation ou d'un élargissement des possibilités publicitaires mais il a, à plusieurs reprises, insisté sur la nécessité de maintenir stables les effectifs actuels (1.970 équivalents temps plein). « *En 15 ans, l'entreprise a*

perdu 700 emplois. On a stabilisé ceux-ci à un niveau historiquement bas. Les effectifs sont maintenant en quête de stabilité. C'est un des enjeux du financement du contrat de gestion. On n'a pu recruter que 288 personnes en cinq ans. C'est trop peu pour assurer

un rythme de renouvellement régulier et harmonieux ». Pour Jean-François Raskin, « *il faut arrêter de demander à la RTBF d'en faire plus avec moins de moyens. Avec 1.970 employés, on est à l'os* ». ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

TF1

« Il faudra couvrir le risque »

L'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge s'est bien sûr invitée dans le débat sur le renouvellement du contrat de gestion. Jean-Paul Philippot s'est refusé à commenter la décision de son conseil d'administration qui a bloqué toute collaboration avec la chaîne française. « *Il est de notoriété publique que ce n'était pas ma position* », s'est-il contenté de dire ajoutant que ce vote avait réduit sa capacité de proactivité.

« *Je n'ai plus qu'à implorer les astres que mon analyse était la mauvaise. Si je ne me suis pas trompé, on pourrait avoir des problèmes* ». Il a mis en garde contre les discours de RTL qui visent à dire que l'arrivée de TF1 aura ainsi moins d'impact parce que la chaîne devra passer par une petite régie publicitaire challenger (Transfer) aux maigres moyens. « *Beaucoup de batailles dans l'histoire ont été perdues par des gens qui sous-estimaient leur adversaire* ».

Comme on pouvait s'y attendre, il a appelé les parlementaires à prendre en compte le risque pour la RTBF que l'arrivée de TF1 comporte pour la confection du contrat de gestion. « *Nous appelons de nos vœux l'insertion dans le contrat de gestion d'un mécanisme d'assurance ou de couverture de ce risque* ».

I.F.M.

EN CHIFFRES**242**

C'est, en millions d'euros, la dotation publique annuelle accordée à la RTBF par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1.970

C'est le nombre d'équivalents temps plein à la RTBF en 2016. Un chiffre historiquement bas.

15 %

La RTBF veut diminuer de 15 % le nombre d'employés exerçant des fonctions « non productives » pour les allouer à des fonctions de production.

47

C'est la somme annuelle que paie chaque citoyen de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la RTBF. La moyenne pour des pays de population similaire est à 67 euros.

2,7

Un euro investi dans la RTBF donne 2,7 euros à l'économie belge dont près de 80 % en Wallonie et à Bruxelles.

M.BMÉ